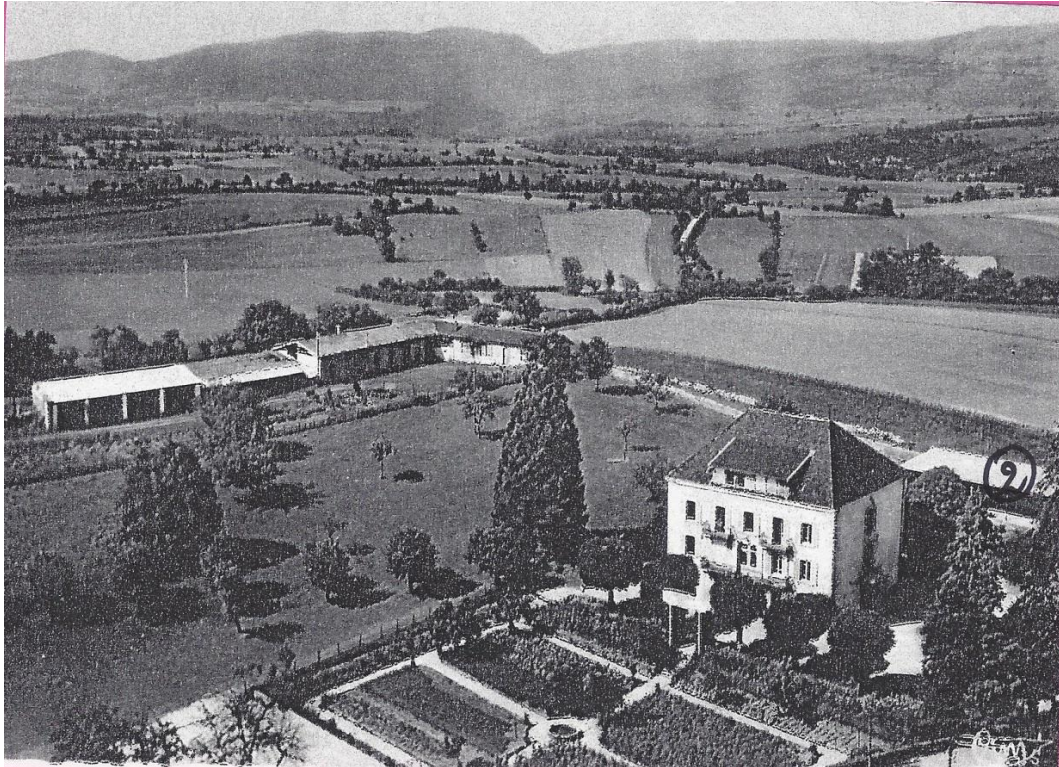


1979-1985 · Construction du collège Bichat.

Le 22 mai 1979, le Préfet informe le conseil municipal que le ministère de l'éducation nationale a prévu la construction d'un collège « 240 ».

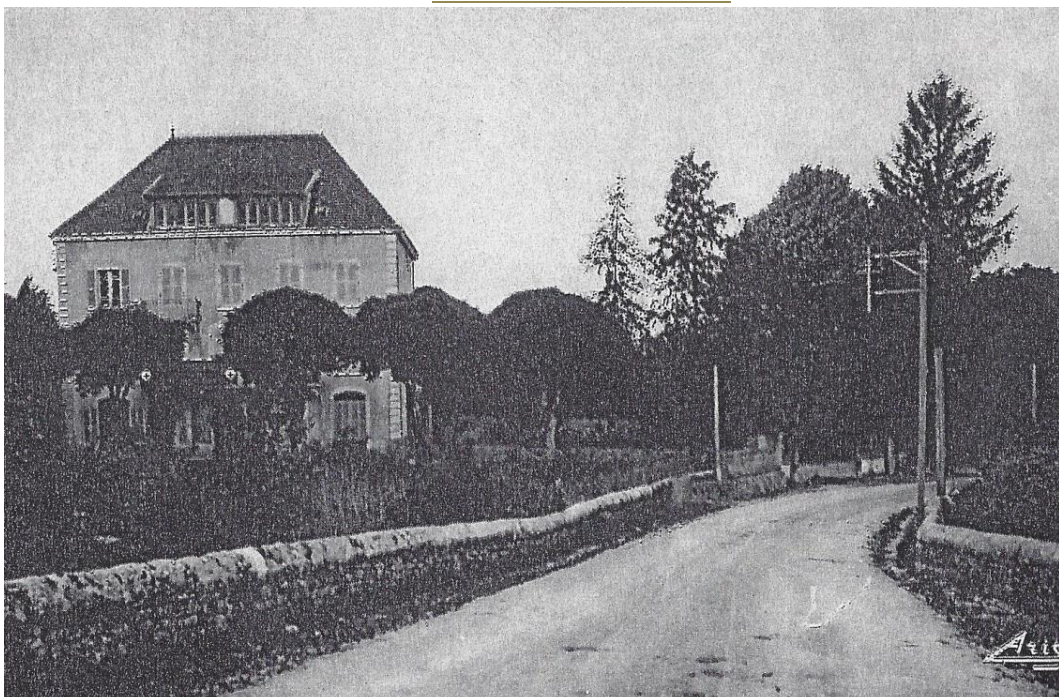
La commune s'engage à fournir un terrain, à en assurer la desserte et la mise en état de la constructibilité.

La villa Bon Accueil et ses jardins



Le choix se porte sur une parcelle propriété située route de Saint-Julien, la villa Bon Accueil.

La route de Saint-Julien



A noter que ce collège est un des derniers construits par l'Etat puisqu'en 1982, la loi de décentralisation transmet la gestion des collèges au département.

Dans un premier temps l'internat reste dans les anciens locaux.

Afin que les salles de cours puissent accueillir les 163 élèves et 24 membres du personnel à la rentrée 1985, les agents du collège d'Orgelet viennent prêter main forte, il faut monter les tables, les armoires, installer le matériel... Le collège dispose maintenant des salles spécialisées avec des équipements pour les sciences, la technologie.

En décembre 1984, en présence de Jean Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation, a lieu l'inauguration de l'établissement auquel on donne le nom de Xavier Bichat, célèbre médecin né à Thoirette en 1771.

A Arinthod

Le 12 décembre 1984

Le collège Bichat inauguré

Et M. Lamard décoré des Palmes académiques

Jamais encore la commune d'Arinthod n'avait accueilli autant de personnalités à la fois. Deux ministres, trois parlementaires, un préfet, des conseillers généraux et maires venus de tout le département, pour inaugurer le nouveau collège Xavier-Bichat qui abrite 163 élèves et 24 personnels dont dix enseignants.

Après une rapide visite des lieux, le principal, M. Jean-Pierre Fritsch, a souhaité que cet établissement où il fait bon vivre soit aussi un collège où il fait bon travailler.

Lui succédant, M. André Lamard, conseiller général et maire d'Arinthod, a rendu hommage à la municipalité précédente qui avait mis sur de bons rails le dossier du collège. Puis il a rappelé le coût de l'opération, 9,2 millions de francs, qui a profité

d'une subvention de l'Etat de 87 %. La charge réelle des collectivités locales, certains travaux n'étant pas subventionnables, reste toutefois de 2,3 millions de francs. Malgré les difficultés rencontrées, M. Lamard a formulé le vœu que la deuxième phase des travaux, c'est-à-dire la rénovation du bâtiment existant, destiné à l'internat, soit engagée rapidement.

A son tour, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Education nationale, s'est montré sensible à la qualité de la conception de l'établissement, soulignant qu'il y a maintenant à Arinthod un bel outil et qu'il convient de l'utiliser au mieux pour donner les meilleures chances de réussite à chacun. Rappelant ses années passées

au lycée Victor-Hugo de Besançon, tout en saluant avec émotion son ancien proviseur M. Jeunet, M. Chevènement a dit qu'il devait beaucoup à l'école publique « *qui doit retrouver tout son rayonnement* » précisant encore : « *elle le doit au pays* ».

Puis, il a déclaré apprécier l'action de M. Lamard, un membre de l'enseignement qui s'est également investi dans la fonction publique. En rendant hommage au maire d'Arinthod, qui a bien œuvré pour l'école, rendant ainsi service à son pays, le ministre a épinglé sur le revers de la veste de M. Lamard, la médaille de chevalier de l'ordre des Palmes académiques.

J.-L. M. ■



Le Progrès

Une maisonnette, dépendance de la villa devient le logement de fonction du principal.

Les dépendances du fond servent de vestiaires et d'atelier pour les agents.

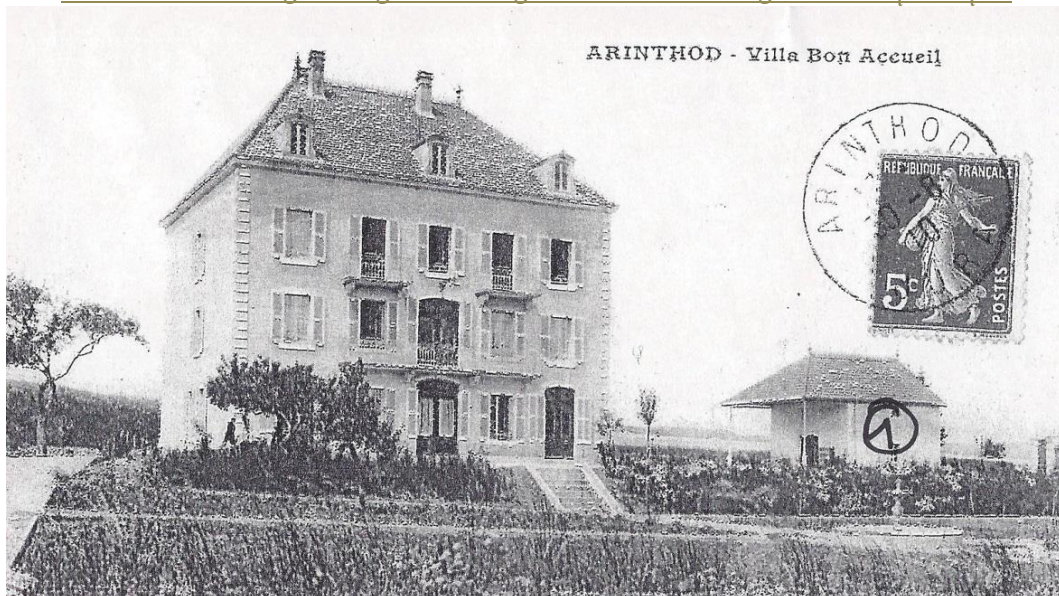
Pour le personnel des cuisines, c'est une véritable révolution : les élèves se servent au self !

Marcelle Jullien se souvient des changements : une chambre froide et des congélateurs à la place d'un frigidaire. Une étuve et la réfrigération permettent aux plats d'attendre les élèves à la température adéquate. Les équipements plus fonctionnels, un robot, un four à chaleur tournante simplifient les tâches. Mais dit-elle, nous avons conservé certains plats, casseroles dont la grande taille nous convenaient mieux que les nouvelles.

Une polémique s'élève alors sur l'utilité d'aménager un internat alors que le Conseil Général subventionne et développe les transports scolaires qui deviennent gratuits.

Les partisans de l'internat ont gain de cause et la villa Bon Accueil est transformée. Les étages accueillent les dortoirs et un logement pour le gestionnaire tandis que le rez-de-chaussée est consacré au CDI, à l'infirmerie et accueille aussi la bibliothèque publique.

L'internat du collège, le logement du gestionnaire et le logement du principal.



Marie-Jeanne CALLAND

« Je me souviens de l'inauguration du nouveau collège avec Monsieur Chevènement.

Dans ce nouveau collège, tout était neuf, tout était beau !

Fini les courants d'air ! Nous avons de belles salles ! L'internat était dans le « petit château », certaines de mes copines de 5^{ème} étaient internes (je me demandais comment elles faisaient).

Ce sont de beaux souvenirs...

Je tiens à remercier mes enseignants de l'époque (M. et Mme Mélinat, Mme Lorient, Mme Maignien, M. Vandell, M. Gavand... et j'en oublie certainement et m'en excuse) qui m'ont donné le goût d'apprendre ! »

Sandrine Bediot